

**35 Recommandations du Groupe de travail de la Rectrice
sur l'avenir de l'Institut français**

1 IL EST RECOMMANDÉ que l'Institut français soit reconnu comme le centre universitaire fransaskois.	P. 1 - Name
2. IL EST RECOMMANDÉ que, suite à l'adoption des recommandations du Groupe de travail de la Rectrice et dès l'embauche d'un directeur permanent ou d'une directrice permanente, l'Institut entreprenne, en collaboration avec les parties prenantes, une révision de sa vision, de sa mission et de ses valeurs.	P. 3 - Vision, Mandate and Values
3. IL EST RECOMMANDÉ que l'université accorde un statut académique à l'Institut français qui lui donnerait, entre autres, l'autorité : <ul style="list-style-type: none"> • d'embaucher du personnel et des professeurs selon ses besoins et d'évaluer le rendement du corps professoral selon des critères rattachés à sa mission spécifique; • de créer et de gérer des cours et des programmes; • de tisser des liens avec d'autres départements, facultés et institutions, et d'établir des partenariats avec ceux-ci; • de gérer ses propres budgets. 	P. 2 Scope and Authority P. 3 Areas of Activity – academic P. 6 & 7 Resp. of Director & Academic status
4 IL EST RECOMMANDÉ que l'Université s'engage à examiner, en consultation avec les représentants de la communauté, différents modèles administratifs afin de proposer des modifications à la structure et à la gouvernance de l'Institut qui soient conformes au statut académique de l'Institut.	Rapport sur les modèles de gouvernance
5. Il est recommandé que le mandat de chacun des comités de l'Institut français (<i>advisory council, university committee, academic committee</i>) soit revu en fonction des recommandations du présent rapport et que lesdits comités se réunissent d'ici la fin décembre 2013.	P. 9 & 10 - Governance
6. Il est recommandé que le Département de français fusionne avec l'Institut français et que ses programmes, son personnel enseignant et ses budgets soient intégrés à ceux de l'Institut de façon à créer une seule unité académique cohérente.	P. 1 – Préambule P. 2 – Scope and authority
7. Il est recommandé que l'université facilite et encourage l'intégration ou le rapprochement entre les unités qui offrent ou souhaitent offrir	P. 2 - Scope and Authority P. 3 - Areas of Activity - Environment

des cours, des programmes et ou des services en français.	
8. Il est recommandé que toutes les activités d'enseignement, de recherche et de service offerts à l'Université de Regina en français se fassent éventuellement par l'entremise de l'Institut français tout en reconnaissant le besoin, dans certaines disciplines, de maintenir les liens avec une faculté donnée pour des raisons d'accréditation ou de reconnaissance professionnelle (par exemple : en sciences infirmières, en éducation, en génie, etc.).	P. 2 Scope and Authority
9. Il est recommandé que des représentants de la communauté fransaskoise participent de manière significative à la sélection d'un directeur ou d'une directrice de l'Institut français.	P 6. – Administrative model N.B. : Deux représentants communautaires sur le comité de sélection. L'ACF a aussi assistée aux présentations des candidats et a partagée ses commentaires avec le comité de sélection.
10. Il est recommandé que l'évaluation annuelle du travail administratif du directeur ou de la directrice de l'Institut français tienne compte de l'avis des partenaires communautaires quant à son engagement dans la communauté et ses rapports avec celle-ci.	Sans objet N.B. : La direction n'a pas encore complétée sa 1 ^{re} année en fonction
11. Il est recommandé que le directeur ou la directrice de l'Institut français continue à relever du Provost et vice-recteur aux affaires universitaires et continue à siéger aux organes de décision suivants : <i>Deans' Council</i> (Conseil des doyens), <i>Executive of Council</i> (Conseil du corps professoral) et le Sénat, avec un statut équivalent à celui des doyens et doyennes.	P 6. – Administrative model
12. Il est recommandé que dans l'énoncé de sa vision, de sa mission et de ses valeurs, l'Université de Regina s'engage formellement à respecter le principe de la dualité linguistique au Canada.	- Préambule - inclusion dans le plan stratégique de l'Université P. 2 & 3 – Francophone Minority setting
13. Il est recommandé que l'université consulte la communauté quant à la direction et aux orientations stratégiques de l'Institut français.	P. 3 - Vision, Mandate and Values P. 5 - Areas of Activity – Outreach P. 7 à 9 – Accountability framework P. 9 & 10 – Governance
14. Il est recommandé qu'un échéancier de rencontres régulières soit établi afin d'assurer la transparence et que l'université assure la mise en place de mécanismes de redevabilité envers la communauté fransaskoise en ce qui concerne les activités, la programmation et les finances de l'Institut français.	P. 6 - Areas of Activity – Administration P. 7 à 9 – Accountability framework
15. il est recommandé qu'un plan stratégique soit élaboré, accompagné d'un plan d'action, avec un échéancier précis pour chacune des actions proposées.	P. 6 - Areas of Activity – Administration P. 7 à 9 – Accountability framework

<p>16. Il est recommandé que l'Université augmente le nombre de cours et de programmes offerts en français; de façon à bien refléter le statut académique de l'Institut français, ces cours seront d'une qualité appropriée et seront dûment approuvés par les différentes instances universitaires, tout en tenant compte de critères d'approbation ou d'évaluation qui soient adaptés à l'éducation en français en milieu minoritaire, critères dont l'élaboration serait confiée au Comité consultatif ou tout autre comité pertinent.</p>	<p>P. 2 Scope and Authority P. 2 & 3 – Francophone Minority setting P. 3 Areas of Activity – academic</p>
<p>17. IT IS RECOMMENDED THAT in its action plan the Institut français provide for a range of community outreach activities, some of which should be held off campus, and that there be a particular focus on activities for young people.</p>	<p>P. 4 - Areas of Activity – Environment P. 5 - Areas of Activity – Outreach</p>
<p>18. Il est recommandé que le plan d'action de l'Institut français prévoie une panoplie d'activités à l'intention de la communauté, dont certaines à l'extérieur du campus, avec une attention spéciale aux activités axées sur la jeunesse.</p>	<p>P. 4 - Areas of Activity – Environment P. 5 - Areas of Activity – Outreach</p>
<p>19. Il est recommandé que l'Institut français collabore avec la communauté afin de s'assurer que les activités offertes à la communauté soient pertinentes et répondent bien à ses besoins.</p>	<p>P. 3 Areas of Activity – academic</p>
<p>20. Il est recommandé que l'Institut français poursuive les recherches rattachées à sa mission, c'est-à-dire axées sur la francophonie, et que le Centre canadien de recherche sur les francophonies en milieu minoritaire tire avantage de toutes les sources de financement disponibles pour effectuer son travail.</p>	<p>P. 3 Areas of Activity – academic</p>
<p>21. Il est recommandé que l'université nomme des professeurs ou chercheurs de renom œuvrant dans d'autres universités canadiennes, québécoises ou étrangères à titre de chercheurs associés du Centre canadien de recherche sur les francophonies en milieu minoritaire.</p>	<p>À venir</p>
<p>22. Il est recommandé que l'université encourage la mise en place d'une éducation en français cohérente en facilitant les liens entre unités universitaires et en créant des mécanismes pour encourager la participation à ces partenariats.</p>	<p>P. 2 Scope and Authority P. 3 Areas of Activity – academic</p>
<p>23. Il est recommandé que l'Institut français, avec l'appui de l'université, poursuive la création de partenariats de collaboration avec d'autres établissements postsecondaires.</p>	<p>À faire (CFEP & DMWG, AUFC, CFNS...)</p>
<p>24. Il est recommandé que, tenant compte de son mandat provincial, l'Institut français privilégie ses initiatives de partenariat (recherches, enseignement) auprès d'établissements à travers la Saskatchewan, et plus spécifiquement</p>	<p>À faire (CFEP & DMWG)</p>

l'Université de la Saskatchewan.	
25. Il est recommandé que l'Université de Regina, par l'entremise de l'Institut français, collabore avec le gouvernement provincial – plus précisément avec le Comité consultatif du sous-ministre en matière d'éducation en langue française – dans le développement d'une vision globale de l'éducation postsecondaire en français dans la province.	P. 2 – Vision 2030 – Scope and Authority P. 5 - Areas of Activity – Outreach P. 5 - Areas of Activity – Partnerships
26. Il est recommandé que l'Institut français entretienne des relations avec le Service fransaskois de formation aux adultes (SEFFA) du Collège Mathieu, afin que les deux entités puissent travailler à l'avancement de l'éducation postsecondaire en français en Saskatchewan.	À faire (CFEP & DMWG)
27. Il est recommandé que l'Institut français participe pleinement comme représentant de l'Université de Regina aux regroupements nationaux et internationaux dans le domaine de l'éducation postsecondaire en français, de l'Ouest francophone, du Québec, des Amériques, et que l'Institut tire le maximum de profit d'organismes comme l'Association des universités de la francophonie canadienne (AUFC), le Consortium national de formation en santé (CNFS) et l'Association des universités francophones (AUF).	C'est fait
28. Il est recommandé qu'un plan de recrutement détaillé soit élaboré en consultation avec le service de recrutement étudiant central, avec l'appui de la communauté et avec la collaboration des regroupements dont l'Institut français est membre (l'AUFC, par exemple); ce plan devrait comprendre des moyens d'attirer les étudiant(e)s francophones et francophiles, de la province et d'autres régions et pays francophones, y compris les nouvelles technologies et média sociaux ainsi que les programmes d'échange.	P. 5- Areas of Activity – Marketing P. 5 - Areas of Activity – Partnerships
29. Il est recommandé que les services aux étudiant(e)s offerts par l'Institut français soient maintenus et soutenus, et que ces services soient bien adaptés aux besoins de la population étudiante francophone de façon à créer chez les étudiant(e)s un sentiment d'appartenance et à favoriser sur le campus une vie étudiante en français.	P. 2 - Scope and Authority
29. Il est recommandé que la direction de l'Institut français et l'administration de l'université portent une attention particulière à la transparence et à la reddition des comptes, et que des moyens comme un rapport annuel publié et une assemblée annuelle à laquelle sont conviés les membres de la communauté fransaskoise soient déployés pour permettre une meilleure compréhension de la	P. 2 - Scope and Authority P. 3 Areas of Activity – Services P. 5 - Areas of Activity - Environment

situation administrative et financière de l'Institut, y compris les dépenses et les revenus associés au <i>Language Institute Building</i> .	
30. Il est recommandé que la direction de l'Institut français et l'administration de l'université portent une attention particulière à la transparence et à la reddition des comptes, et que des moyens comme un rapport annuel publié et une assemblée annuelle à laquelle sont conviés les membres de la communauté fransaskoise soient déployés pour permettre une meilleure compréhension de la situation administrative et financière de l'Institut, y compris les dépenses et les revenus associés au <i>Language Institute Building</i>	P. 6 - Areas of Activity – Administration P. 7 à 9 – Accountability framework P. 9 & 10 - Governance
31. Il est recommandé que l'université entreprenne des démarches auprès du gouvernement provincial pour obtenir une contribution financière spécifiquement consacrée à l'éducation universitaire en français dispensée par l'entremise de l'Institut.	P. 2 & 3 – Francophone Minority setting
32. Il est recommandé que l'université continue à contribuer à l'entretien de l'édifice occupé par l'Institut français et les autres unités œuvrant en français, et que l'on fasse un effort afin d'exploiter au maximum l'espace de vie communautaire en français en utilisant les espaces existants (la Rotonde, le Théâtre, la Galerie, la Résidence, salles de classe, bureaux, etc.) en faveur des étudiants, du personnel et des membres de la communauté.	P. 3 – Location P. 3 - Areas of Activity – Services
33. Il est recommandé que la rectrice de l'Université de Regina partage avec la population en général, la communauté fransaskoise en particulier et les représentants gouvernementaux responsables de l'enseignement supérieur en français les recommandations du Groupe de travail ainsi que tout résultat qui en découle.	C'est fait
34. Il est recommandé que l'Université de Regina procède sans délai à l'embauche d'un directeur ou d'une directrice permanent de l'Institut français selon les critères et les procédures identifiés dans le présent rapport.	Entrée en fonction le 1e juillet 2014.
35. IT IS RECOMMENDED THAT the university assign the permanent director the task of implementing the recommendations of this report, with the support of a duly constituted advisory council.	C'est fait